

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 11 février 2019 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 12225, rue Dépatie, lequel est érigé sur le lot 1 433 662 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'installation, en cour avant, d'une clôture d'une hauteur de 1,83 mètre au lieu de 0,9 mètre, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3469.

**FAIT** à Montréal, le 23 janvier 2019.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert